

Déclaration liminaire – Conseil social territorial du 1er juillet 2026

Madame la Présidente,

Monsieur l'élus au personnel,

Mesdames, Messieurs,

Le 24 juin dernier, les organisations syndicales CGT, FO, CFDT, UNSA, FA-FPT et les représentant.es du personnel sans étiquette, ont demandé le report de ce dossier. Cette demande n'avait rien d'une posture de principe ou d'une volonté de retarder une réorganisation nécessaire. Elle était motivée par une préoccupation essentielle : permettre que cette réorganisation se construise dans des conditions de nature à restaurer la confiance, à garantir la transparence et à protéger les agents et agentes.

Cette demande faisait suite au constat partagé d'une situation particulièrement préoccupante au sein de cette direction.

L'accompagnement mené par la Direction des ressources humaines a lui-même mis en évidence un climat social extrêmement dégradé, avec une évaluation des relations de travail de seulement 2,6 sur 10. Les entretiens individuels et les ateliers collectifs ont fait ressortir une perte de confiance dans la méthode, un profond besoin de stabilité et de reconnaissance, ainsi qu'une perte de sens dans les missions exercées.

Ces constats ne sont malheureusement pas nouveaux. Depuis une dizaine d'années, cette direction a connu une instabilité managériale chronique avec cinq directions successives. Elle a également été marquée par des tensions importantes, des dysfonctionnements dans la répartition des responsabilités entre administration et élus, ainsi que par des situations de souffrance au travail qui ont conduit au départ d'agents et agentes expérimentés et investis.

Dans ce contexte, nous estimions qu'il était indispensable de prendre le temps nécessaire pour consolider le projet avant son examen par cette instance.

Nous avons pris connaissance de la réponse des élus, qui ont fait le choix de maintenir ce dossier à l'ordre du jour en considérant que les échanges en séance permettraient d'apporter les réponses attendues.

Les organisations syndicales prennent acte de cette décision. Toutefois, nous considérons que les éléments de fond qui ont motivé notre demande demeurent entiers.

Depuis notre alerte, les fiches de poste ont été présentées aux équipes (par affichage sur les murs du service) et envoyées aux représentants du personnel. Pour autant, l'ensemble des agents et agentes n'a pas bénéficié d'une présentation complète du projet. Des interrogations persistent sur les modalités de recrutement de plusieurs postes. Enfin, les problématiques relatives aux conditions de travail et aux locaux, pourtant essentielles pour recréer de la cohésion, restent sans réponse concrète.

Nous partageons naturellement l'objectif de stabiliser cette direction et de mettre fin aux difficultés qu'elle traverse. Mais une réorganisation ne peut produire les effets attendus que si elle est comprise, partagée et construite avec celles et ceux qui la feront vivre au quotidien. Elle ne peut pas davantage faire l'économie d'un traitement préalable des causes profondes qui ont conduit à la dégradation du climat de travail.

Parce que nous estimons que les conditions d'une démocratie sociale aboutie ne sont aujourd'hui pas réunies, parce que les inquiétudes exprimées par les agent.es demeurent largement sans réponse et parce que ce projet ne nous paraît pas offrir, en l'état, les garanties nécessaires pour restaurer durablement un fonctionnement serein de la direction, les organisations syndicales émettront un avis défavorable sur ce rapport.

